



INSCRIPTION HOCKEY MINEUR SAINT-UBALDE Saison 2011-2012

L'inscription aura lieu à l'Aréna de Saint-Ubalde

Le Mardi 16 août 2011

De 18h30 à 21h00

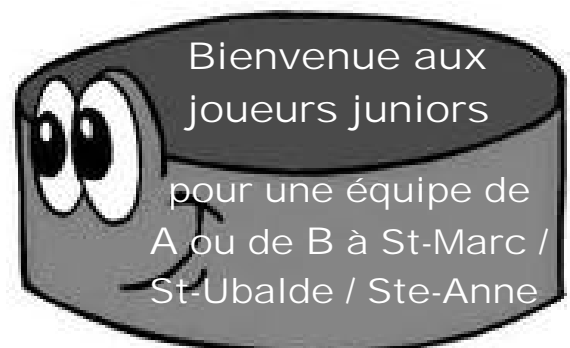
IMPORTANT : Toute inscription devra obligatoirement être faite avant le début des camps.

Catégorie	Année de naissance	Coût
4 ans	2007	Gratuit
Pré-novice / MAHG	2005-2006	75,00\$
Novice	2003-2004	225,00\$ incluant les billets <i>Jouer pour jouer</i>
Atome	2001-2002	
Pee-Wee	1999-2000	
Bantam	1997-1998	
Midget	1994-1995-1996	
Junior	1990-1991-1992-1993	



Si vous ne pouvez pas vous présenter à l'Aréna de Saint-Ubalde pour l'inscription, veuillez vous inscrire en appelant au :

418-277-2124 poste 206



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

**AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE**

Avis public est, par les présentes donné :

QUE le conseil municipal sera saisie à sa session spéciale du lundi 29 août 2011 débutant à 19h30 à la salle du conseil située au 427C, boul. Chabot, St-Ubalde, de la nature et de l'effet de la demande de dérogation mineure suivante :

Dans la zone Vill-3, sur le lot A-P, rang D Canton Montauban à l'adresse civique 5236 Chemin du Lac Perreault, permettre l'implantation d'un second bâtiment accessoire (remise) dans la marge de recul *avant plutôt que dans les cours latérales et arrières uniquement* selon les dispositions prévues à l'article 7.2.2 e) du chapitre 7 des *Normes relatives aux constructions et usages complémentaires* du règlement de zonage numéro 107 ainsi qu'un empiètement de 11 mètres quarante centièmes (11.4 mètres) dans ladite marge de recul au lieu de quinze mètres (15 m) tel que prescrit à l'article 3.4.2.3 des *Normes d'implantation* de la grille des spécifications du même règlement . Cette présente demande dérogation vise à permettre des travaux de réfection de chemin pour des fins de sécurité routière.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande ou faire parvenir ses observations ou objections par écrit à l'attention du directeur général, avant la tenue de la séance précitée à l'adresse suivante : Municipalité de Saint-Ubalde, 427B, Boul. Chabot, Saint-Ubalde, G0A 4L0 ou par courriel à : sderaspe@saintubalde.com

Donné à Saint-Ubalde, ce 9^{ième} jour d'août 2011.



Serge Deraspe
Directeur général et secrétaire-trésorier

**Rappel - Grand événement
Mercredi 17 août 13h15 au Parc-en-ciel**



Mercredi prochain soyez au rendez-vous au Parc-en-ciel pour assister à l'extraordinaire prestation du pianiste nomade Marc Vella venu nous visiter directement de France! Nous sommes privilégiés que ce grand humaniste fasse un petit détour pour venir chez nous à Saint-Ubalde dans sa courte tournée québécoise! C'est donc à 13h15 que vous pourrez entendre jouer Marc Vella et ses 45 caravaniers ainsi que les membres du Club de guitare!

Apportez vos chaises! En cas de pluie, le tout se déroulera à la salle paroissiale! Nous vous attendons en grand nombre pour recevoir la Caravane amoureuse! Pour plus de détails sur l'horaire de la journée, consultez le dernier St-U ou www.saintubalde.com.

Pour toutes questions, contactez Mélanie Cantin au 277-2471



Visitez le site internet de Marc Vella : www.marcvella.com